

Titre de l'atelier 6 : Les enjeux énergétiques du XXI^e siècle auront-ils des impacts territoriaux ?

Sous la présidence de Jean-Marie Hauglustaine

Compte-rendu synthétique

Jean-Marie Hauglustaine, président de séance, est auteur de recherches à l'échelle internationale, mais aussi expert de la situation régionale dans le domaine de l'énergie appliquée au bâtiment. Il introduit la problématique et les différentes facettes qu'elle revêt. Il situe l'actuelle "crise de l'énergie" dans une échelle spatio-temporelle globale et la décline ensuite pour l'habitat en Région wallonne.

Il met d'abord l'accent sur toutes les consommations énergétiques d'un bâtiment : pas seulement celles nécessaires au chauffage mais aussi celles nécessaires au transport des usagers (le cas d'un bâtiment tertiaire est illustré) ou encore l'énergie grise nécessaire à la production et la mise en œuvre des matériaux lors de la construction du bâtiment. Les consommations d'un bâtiment-test sont ensuite analysées, et mises en regard de la législation existante et donc du niveau d'isolation thermique. L'aspect financier et donc les coûts sont également illustrés. Jean-Marie Hauglustaine montre ainsi que le renforcement de l'isolation thermique fait diminuer le coût global sur 30 ans, même lorsqu'on va au-delà du K55 imposé actuellement. Les consommations du même bâtiment sont comparées, ensuite, en regard de l'orientation des fenêtres et de la qualité du système de chauffage. Ses affirmations sont renforcées: investir pour diminuer la consommation de chauffage reste toujours rentable, mais l'étape préalable déterminante en matière d'économies d'énergie est bien l'isolation thermique de l'enveloppe.

La parole est cédée à Benjamin Bornefeld qui vient exposer l'action pionnière de la cellule énergie d'Aix-la-Chapelle, qui a récemment mis en place le "EnergieeffizienzKONZEPT Aachen" avec la coopération d'entreprises, d'associations et de décideurs locaux. Il montre tout d'abord les résultats de l'audit énergétique que la ville a réalisé. Étape indispensable, ce bilan identifie les consommations énergétiques de différents secteurs (industrie, commerce, etc.) pour différents types d'applications (chauffage, éclairage, etc.). Sur cette base, un plan d'économie est dressé, avec des objectifs chiffrés à atteindre. A ces objectifs généraux, répond un "AktionsPlan 2006-2010" contenant une série d'actions concrètes à mettre en place sur le terrain. Benjamin Bornefeld illustre son propos en détaillant l'une ou l'autre. Par exemple, il commente la mise en place d'une charte de qualité et certification des entrepreneurs pour la bonne mise en œuvre des matériaux d'isolation thermique. Pour conclure, M. Bornefeld annonce une économie globale de 560 GWh (grosso modo la consommation annuelle de chauffage de l'Université de Liège, rappellera le président de séance!) pour un investissement de 2,8 millions d'euros, de 2006 à 2010.

La parole est accordée à Marie Descamps, qui expose l'approche qu'elle développe comme doctorante au sein du LAP&T-ULg. Elle expose les différentes composantes de l'épineux problème de la réduction des émissions de CO₂ qui l'amènent, chiffres à l'appui, à considérer attentivement le parc des bâtiments existants. Elle livre ensuite les éléments d'une stratégie d'amélioration de ces bâtiments, vu d'abord sous l'angle du propriétaire (ou locataire) concerné, mais repositionné ensuite au sein de sa rue, de son quartier, dans l'espoir d'interventions coordonnées en chantiers groupés bénéficiant d'aides publiques.

Le dernier exposé portera sur le cas concret du développement, dans la ville de Mouscron, d'une cité bioclimatique aux objectifs environnementaux ambitieux et de son pôle technologique (aujourd'hui terminé). Magali Viane présentera l'origine du concept et son initiateur (Philippe Dutilleul), les différentes études, l'asbl ELEA et l'intéressant montage de l'opération. La caractéristique première de ce projet est son respect des principes du développement durable tant dans l'économie d'énergie, l'ergonomie, la gestion des déchets que l'économie d'espace, l'intégration au paysage, l'économie des ressources naturelles, etc. En ce qui concerne le caractère social des habitations, il doit être pris au sens large du terme, c'est-à-dire au sens de la mixité sociale. Ces logements seront mis en vente à des prix raisonnables par rapport au marché. En concrétisant de manière tangible le paradigme de développement durable, cette opération exemplaire permet non seulement à chacun d'entre nous d'en comprendre le sens mais aussi à l'ensemble du secteur de la construction de progresser et de définir à moyen terme de nouveaux standards de construction. Elle présentera alors le cahier des charges des performances environnementales qui a été rédigé dans le cadre de cette opération. Cette démarche est innovante car elle fixe des performances à atteindre plutôt que d'imposer à l'auteur de projet puis à l'entrepreneur un choix de matériaux et de mise en œuvre.

Cette présentation clôturera la partie consacrée aux exposés

Veronica Cremasco, médiatrice, ouvre alors le débat en rappelant que les différentes présentations s'inscrivent, à son sens, très justement dans le thème du colloque car elles envisagent la problématique de l'énergie à des échelles diverses : le bâtiment et son potentiel d'économie, des cas à valeur d'exemples portés à l'échelle communale, la législation régionale, la gestion d'une ville. Plus particulièrement, ces exposés posent la question (soulevée en matinée) de l'échelle judicieuse, à la fois pour l'intervention pratique et pour la solidarité; sans oublier que ces deux points de vue peuvent diverger et soulèvent très certainement des réflexions de natures différentes. A quelle échelle agir concrètement ? Quels mécanismes de solidarité mettre en place ? Au-delà de la question technique de l'économie d'énergie, la question des moyens à mettre en œuvre est ici objet de réflexion.

Le débat s'engage. Les questions et échanges d'expériences sont divers et variés. Néanmoins, on pourrait regrouper ces interventions en deux grandes catégories sur base de la réflexion qui précède.

Une première catégorie regroupe ainsi les questions relatives à l'échelle pertinente d'intervention dans la pratique. Les retombées et la portée d'exemples comme celui de Mouscron sont-elles évaluées ? En tout cas, le nombre des candidats acquéreurs déjà enregistrés auprès de l'asbl ELEA, mais aussi les importantes demandes d'informations

formulées par les acteurs du secteur attestent de l'effet stimulant d'un tel projet. Le débat se poursuit sur la méthode. Comment faire percoler les bonnes pratiques rapidement dans la pratique courante ? Jusqu'où ce type de projet doit-il pousser l'innovation technologique ? On assiste alors à quelques échanges d'expériences communales inventives, qui tentent de donner une alternative aux "quatre façades"! Un deuxième groupe concernait davantage le financement de projets d'économie d'énergie et les mécanismes de solidarité. Les opérations pilotes doivent-elle inclure des fonds publics ou la rentabilité propre de l'opération doit-elle être garantie ? Dans le cas de projets de logements, ne doit-on pas craindre une ghettoïsation ? une gentrification ? La question complexe du financement de l'isolation thermique du bâti existant a également été abordée.

Le président de séance conclut en rappelant que l'initiative de chaque acteur (particulier, architecte, investisseur, mandataire communal) à chaque niveau a du sens. Et que la prise de risque qui consiste à dépasser la législation existante, les pratiques courantes, les vieux mythes se révèle rentable, dans tous les sens du terme.

